



1939

1944

Gurs, souvenez-vous



Édito

Le (futur) Mémorial de Gurs, sentinelle de la démocratie

La genèse : la première tranche (2000-2007)

Fin de l'année 2000 : lors d'une réunion du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, son président, François Bayrou, lance l'étude pour l'aménagement et la valorisation du site du camp de Gurs. S'ensuit la création d'un comité de pilotage dont font partie notamment MM. Costemalle, maire de Gurs, Faurie, maire de Dognen et Président de la Communauté de Communes du canton de Navarrenx (CCCN), Laharie et Vallès (Amicale du camp de Gurs), Pédehontaa (Conseil Général), Lucqbéreilh (Maire d'Oloron et Conseiller Général), Vergez (ONAC 64), Althausen (Amicale, Communauté juive du Pays de Bade), et des représentants de l'UPPA.

C'est un succès pour notre association dont le président Émile Vallès a su sensibiliser les responsables politiques à la nécessité de doter le camp d'une structure digne du plus grand camp du Sud-ouest et l'un des plus importants de France.





édito (suite)

Au cours de l'année 2001, le comité de pilotage décide de créer une association de préfiguration (Président M. Pédehontaa), en fixe les statuts, rédige le cahier des charges soumis aux cabinets appelés à présenter un projet pour la mise en valeur du site, et choisit le cabinet *Objectif Patrimoine*, qui remet un rapport préliminaire en juin, et un second rapport en décembre.

En avril 2002 le rapport de synthèse présente plusieurs options ; le projet à 1M€ est le plus complet, mais le problème du financement se pose, notamment à la CCCN qui, du fait qu'elle en est porteuse, doit en financer 20%.

Pour des raisons financières ce projet ne verra jamais le jour. En fin de compte, un compromis est trouvé avec un coût moitié moindre. L'aménagement comportera les installations actuelles, telles que nous les connaissons : le bâtiment d'accueil, la baraque reconstituée, les deux sentiers documentés.

L'inauguration a lieu le 9 Septembre 2007.

Le bilan financier de l'opération est le suivant. Coût final : 572.000€. L'État finance 31%, les collectivités (CCCN, Conseil Général, Conseil régional) 39%, le Land de Bade 10%, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah 20%. Il convient de noter que la Fondation pour la Mémoire de la Shoah est venue à point nommé, sollicitée par notre Président, pour compléter le financement et assurer l'emploi de matériaux plus pérennes.

Le premier projet de deuxième tranche (2008-2020)

Les protagonistes de la 1^{ère} tranche avaient convenu que les aménagements réalisés n'étaient qu'un début et qu'il était nécessaire de continuer à travailler sur un projet plus ambitieux.

Au cours de l'année 2008 les réunions se succèdent pour tenter de compléter l'ouvrage. Un document très complet est établi afin de servir de support à nos demandes, notamment auprès du Président du Conseil régional, M. Rousset, qui nous reçoit. Il nous assure de son soutien mais nous précise que le Conseil régional n'a pas vocation à devenir le porteur du projet.

En février 2009, suite à une réunion en mairie de Gurs, l'Amicale est officiellement chargée de rechercher et de recruter un programmiste afin d'étudier les conditions de réalisation d'un mémorial.

Nous prenons contact avec le cabinet *Abaque* et, après des négociations laborieuses, nous obtenons une subvention de 30.000 € destinée à financer l'étude et partagée à égalité entre les deux conseils, départemental et régional.

En qualité de Président de l'Amicale, je constitue un comité de pilotage régulièrement réuni, comprenant la mairie de Gurs, la CCCN, les deux Conseils, l'ONAC, la Sous-Préfecture, le Mémorial de la Shoah

Le projet est adopté en 2014 mais, ni le financement des immobilisations (1,9M €), ni les frais de fonctionnement ne sont assurés. En outre, douche froide, le Conseil départemental qui s'était déclaré d'accord pour porter le projet finit par déclarer forfait.

En décembre 2015 constatant le manque d'intérêt de notre environnement pour le dossier, notre Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de demander au Mémorial de la Shoah (MDS) de devenir le porteur de projet. Le Mémorial de la Shoah accepte.

Édité par l'Amicale du Camp
de Gurs

Directeur de la publication :
André Laufer

Comité de rédaction :
Antoine Gil, Claude Laharie,
André Laufer

Maquette, Infographie,
Photogravure, Impression :
IPADOUR, Pau

Commission paritaire :
1120 A 07572

N° Siret : 448 775 213
ISSN : 0249 9266

Dépôt légal : à parution



S'ensuivent des réunions entre le MDS et le Syndicat mixte de gestion du site du camp de Gurs. Ce dernier comprend les communes de Gurs, Dognen et Préchacq-Josbaig, ainsi que, du fait du nouveau découpage administratif, les Communautés de communes du Haut-Béarn (CCHB) et du Béarn des Gaves (CCBG).

Le coût du projet est légèrement revu à la baisse. Quant au porteur du projet, la CCHB préfère transférer la responsabilité des opérations au Pays de Béarn. A la demande de son Président, M. François Bayrou, il est alors étudié un projet plus ambitieux, qui ne lui convient finalement pas. Les relations avec le Mémorial de la Shoah et le Pays de Béarn s'étant détériorées, l'équipe du MDS et le cabinet *Abaque* sont écartés de l'étude. Nous sommes déjà en 2020.

Il faut repartir de zéro.

Le projet actuel (depuis 2020)

Du fait de l'éviction du MDS notre situation semble précaire. Il faut donc relancer toute la machine administrative.

Il convient d'abord de constituer un nouveau conseil scientifique. Sa présidence est confiée à Claude Laharie, historien incontournable sur un tel sujet, et Secrétaire général de l'Amicale. J'y participe à titre personnel, en tant qu'ancien interné du camp de Drancy. Une quinzaine de chercheurs venant d'Espagne, Allemagne, Etats-Unis, Portugal, etc. en font partie. En outre, l'Amicale est également membre de la commission des associations. Nous sommes donc toujours dans la boucle, sous la direction du Pays de Béarn.

Dès la fin de l'année 2020 un projet de cahier des charges est établi au cours de diverses réunions. Le cabinet *Scarabée* est choisi par l'équipe du Pays de Béarn qui s'appuie sur le travail du conseil scientifique et les apports de la commission des associations. Un premier rapport est remis en décembre 2021, le rapport définitif en mars 2022.

D'autres réunions de la commission des associations seront organisées en 2023 pour préciser certaines parties du rapport de cabinet *Scarabée*. Quant au conseil scientifique il continue son travail et dépose son rapport définitif en juin 2023.

Actuellement une commission *ad hoc* vient de choisir trois cabinets parmi 23 candidats pour travailler, chacun de son côté, à une proposition pour le futur Mémorial.

Le projet envisagé représente un investissement de 7,5M €, l'inauguration des installations devant avoir lieu en 2026.

En conclusion

J'ai voulu intituler mon édito « Le Mémorial de Gurs, sentinelle de la démocratie » car je considère qu'en plus de la fonction mémorielle, le futur Mémorial doit être également, pour tous les visiteurs, quel que soit leur âge, un lieu de réflexion sur la citoyenneté.

Les événements récents qui se sont déroulés au village de Gurs, je pense notamment à la distribution de tracts néo-nazis, doivent nous conduire à redoubler de vigilance. Il ne faut rien céder sur nos principes.

C'est depuis toujours notre engagement et nous ne dévierons pas de cette ligne de conduite.